

<http://lipietz.net/En-defense-de-Michele-Rivasi>

En défense de Michèle Rivasi

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : lundi 29 avril 2019

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

La deuxième de la liste européenne « Y. Jadot », Michèle Rivasi, est la cible d'une campagne, accusée de compromettre la liste par sa position « anti-vaccin ». Elle s'est [défendue elle-même sur son blog](#). Je voudrais revenir plus largement sur la question de l'engagement des scientifiques en politique (c'est son cas et le mien), et un peu plus précisément sur la question des vaccins.

Science et politique

La position de base d'un scientifique est l'esprit critique : toute affirmation doit être vérifiée, toute expérience doit être multiples fois recoupée, la « vérité » induite d'expériences limitées reste toujours suspendue à une expérience qui l'invaliderait (« critère de Popper »).

Beaucoup de jeunes scientifiques, après 1968, se sont attaqués dans cet esprit à certaines vérités officielles. En général ils sont tombés sur des affirmations publiques dictés par des lobbys industriels, qui compromettaient la sécurité des vivants et de leur environnement. Ce fut notamment le cas du dogme de l'innocuité du tabac et de l'industrie nucléaire, ou de l'agriculture « chimisée ».... Ces chercheurs sont l'une des composantes de la naissance de l'écologie politique dans les années 1970, à l'exemple du grand agronome René Dumont.

a. La lente montée vers le principe de précaution

La guerre s'est alors ouverte entre lobbys et écologistes. Par lobby, j'entends ici le réseau d'influence d'une industrie voire d'une firme unique : les autres universitaires et journalistes et les avocats qui les soutiennent. Tous ne sont pas stipendiés. Par exemple, je n'accuse nullement [Jean-Yves Nau](#) ni le journal *Libération*, qui traquent avec un acharnement de Grand Inquisiteur toute trace d'hérésie sur la question des vaccins, d'être « stipendiés ». Mais les industries ou les firmes dépensent des milliards non pour diminuer les risques que pointent les critiques, qu'elles viennent des chercheurs ou des victimes, mais pour les faire taire en les discréditant.

Le dernier demi-siècle est scandé par les scandales sanitaires, la guerre d'abord ultra-minoritaire des lanceurs d'alertes moqués par les autorités, la presse et le corps médical (les victimes risquant parfois leur vie , les chercheurs leur carrière et leur réputation) avant que des mesures officielles ne soient prises : amiante, sang contaminé, bisphénol A, Mediator, glyphosate, etc. Les scientifiques critiques, et parfois les victimes, sont donc souvent entrés en politique (en général écologiste) pour combattre les lobbys.

Les plus de 50 ans se souviennent comme il était « ridicule » d'être écologiste dans les années 70. Ça ne faisait pas des points, ni au CNRS, ni au PS ni au PCF : on voulait ramener le monde à la bougie ! Mais entrer en politique présente un autre danger.

Un scientifique doit penser tout haut et désigner la « vérité mal établie » qu'il entend secouer, l'hypothèse alternative qu'il entend conforter. Ce qui ne veut pas dire qu'il adhère à l'hypothèse alternative : c'est justement pourquoi il multiplie les observations, jusqu'à trouver la faille. C'est ainsi que progresse la science, dont l'histoire est tissée de « controverses », certains savants, par ailleurs magnifiques, s'étant accrochés longtemps à des hypothèses erronées (y compris Newton ou Einstein). Mais si le scientifique est aussi un politique, les médias vont assimiler sa quête à la défense d'une position hétérodoxe, qui peut être réfutable, au risque que ce soit la personne politique qui soit considérée comme "folle". D'autant plus qu'il/elle défend son hypothèse à haute voix !

Par exemple de mes nombreuses prédictions invalidées : en tant que spécialiste de développement local/régional, je me suis trompé sur l'effet qu'aurait le viaduc sur la ville de Millau. Je pensais qu'elle serait court-circuitée, mais le viaduc est si beau que des touristes s'arrêtent à Millau pour aller le voir.

Michèle Rivasi est de ce type de scientifiques. En lançant la [Criirad](#), elle démontra que les centrales nucléaires ne sont pas si inoffensives sur leur environnement que Edf et le lobby nucléaire l'avaient fait croire à toute la population et aux élites françaises. Elle fit exploser la thèse officielle « *Le nuage de Tchernobyl s'est arrêté à la frontière* », et depuis a constamment [élargi sa bataille contre les lobbys](#), en général dans le domaine de la santé.

La généralisation des doutes raisonnables sur ce que racontent les industriels à propos de leurs propres produits a conduit à une guerre de positions où, même si 98 % des scientifiques finissent par réfuter leurs discours (cas du tabac, du climat), les lobbys trouvent toujours quelque personnalité scientifique, même spécialiste d'un tout autre domaine, pour les défendre. Or cette défense fait elle aussi partie du "devoir de critique" !

En science il n'y a presque jamais de conclusion définitive. D'où l'adoption du « principe de précaution », désormais intégré dans le droit public et le droit civil internationaux : si des doutes sérieux pèsent sur une technique, et que sa poursuite provoquerait des dommages irréversibles, alors il faut l'interdire. Malheureusement, ni l'Union européenne ni les États nationaux n'ont les moyens d'une évaluation indépendante, et confient cette évaluation à des chercheurs par ailleurs financés par les firmes elles-mêmes, d'où l'élargissement de la cible aux « conflits d'intérêts ».

L'arrivée des écologistes, et notamment des écologistes-chercheurs, au Parlement européen a encore démultiplié le problème : ils se sont découvert à la fois plus d'amis et des adversaires plus virulents.

D'une part ils découvraient d'autres traditions nationales moins influencées par des lobbys chez eux tout-puissants. C'est particulièrement clair dans le cas du nucléaire.

D'autre part ils acquéraient un pouvoir de réglementation dont ils n'auraient jamais pu rêver chez eux, ce qui les rendait plus dangereux pour le lobbys, qui montèrent d'un cran dans la violence de leurs contre-attaques.

b. L'exemple du diesel

Prenons l'exemple du diesel. [J'ai raconté](#) comment en 1998, [rapporteur sur les écotaxes](#) pour le Conseil d'Analyse Économique de Lionel Jospin, et déjà alerté par la presse scientifique, j'ai tenté de faire annuler la « subvention au diesel » (relativement à l'essence) et comment j'ai été battu, sans doute par le lobby de PSA.

Vingt ans après, la verte Karima Delli est repartie à l'assaut dans un contexte où la critique du diesel avait percé le mur du silence, notamment grâce aux études d'une ONG américaine. Elle raconte sa bataille sur le « *dieselgate* » [dans un livre](#) aussi documenté que passionnant sur les difficultés de son parcours institutionnel dans les arcanes de l'Union européenne (et en plus elle propose des solutions !) Elle a pu faire convoquer une commission d'enquête du Parlement, est devenue présidente de la Commission Transport du Parlement, et aujourd'hui 6e sur la liste Jadot. Les mesures de la dégradation de la qualité de l'air ont permis à l'Union européenne de menacer la France et d'autres pays d'une forte amende. Celle-ci s'est engagée à la [mise en place des Zones à Faibles Émissions](#), etc.

Il était bien tard : en 1998 la « diesel d'occasion » n'était pas encore la voiture du pauvre, mais en 2018 l'arme de l'écotaxe ou de l'interdiction a suscité la colère de Gilets jaunes et d'une partie du PCF... tandis que les microparticules et les NOx du diesel, essentiellement dues au chauffage au bois et au diesel, tuaient 67 000 Français.e.s par an.

c. « *L'affaire Rivasi* »

Mais quand ils interviennent plus en amont, les eurodéputés verts ne peuvent pas tout de suite obtenir des armes aussi puissantes de la part du Parlement. Ils « amorcent la pompe » en organisant eux-mêmes des auditions, de leur propre initiative. Voyez par exemple celles que j'ai organisée, avec la docteure en écologie Natalie Gandais, [sur les agrocarburants](#) ou [contre le palmier à huile](#). D'autres organisent des auditions sur l'électrosensibilité etc.

C'est à l'occasion d'une de ces initiatives d'eurodéputés, sur les vaccins, que Michèle Rivasi a suscité la contre-offensive du lobby pharmaceutique français. Elle a eu la malchance d'inviter l'un des chercheurs critiques les plus connus, Wakefield, dont les travaux semblaient validés par le prestigieux journal médical [The Lancet](#). Hélas, ces travaux étaient fraudés : Michèle Rivasi s'est faite « enfumée » par une revue « à comité de lecture »... C'est typique des problèmes que rencontrent les chercheurs : ils ne peuvent tout vérifier eux-mêmes et doivent « faire confiance » à des travaux validés par les pairs.

Mais la question des vaccins mérite d'être approfondie pour elle-même, et à notre modeste échelle de groupe local d'une ville cernée d'hôpitaux, Villejuif, nous avons nous aussi organisé notre petite audition pour en avoir le coeur net : [voir l'excellent résumé de ce très intéressant débat ici](#).

La question des vaccins

La vaccination fut découverte empiriquement au XVIIIe siècle. La vaccine est une maladie de la vache qui n'est pas dangereuse pour l'homme, et même : avoir eu la vaccine protège contre la très dangereuse variole. D'où l'idée d'inoculer volontairement la vaccine. Quelques fois cela provoque des réactions graves, dans la plupart des cas c'est une protection sans dommage contre une maladie beaucoup plus grave.

a. *La controverse Bernouilli-Condorcet*

Un mathématicien de la prolifique famille Bernouilli comprit qu'il s'agissait d'abord d'un problème de pari. Il trouva quelques statistiques embryonnaires sur la probabilité de mourir de la variole et de la vaccine. Il inventa ainsi l'épidémiologie, et sur la base de ces statistiques montra qu'on avait largement intérêt à prendre le risque de se vacciner.

Le philosophe et mathématicien Condorcet lui fit deux objections. La première : vacciner son enfant en bonne santé, c'est lui faire prendre un risque de mourir tout de suite alors qu'il n'est même pas effectivement menacé par la variole. Même s'il l'attrape et en meurt dans 40 ans, il aura vécu toutes ces années-là (C'est un peu le problème des femmes qui telle Angelina Jolie se font couper les seins quand elles apprennent qu'elle ont le gène du cancer du sein). Le problème semble alors purement mathématique : Bernouilli aurait dû prendre en compte l'espérance de vie sans variole à la date de la vaccination, ce qui était impossible avec les bases statistiques de l'époque.

Mais Condorcet avançait un autre argument : celui de la liberté de choisir ses risques. En fait cet argument ne portait que sur la vaccination OBLIGATOIRE, et c'est bien là le premier problème aujourd'hui (pas le seul, on le verra) pour les « anti-vaccins ». Pour reprendre le cas Angelina Jolie, [elle a parfaitement le droit de faire ce choix « rationnel », le problème serait de le rendre obligatoire](#).

La querelle enflamma les encyclopédistes. Le roi Louis XVI entendit très bien le débat. Prenant en compte le statut de « [double corps du roi](#) » (le sien propre et l'incarnation de la communauté de ses sujets), il se fit vacciner en public.

Il introduisait ainsi une considération chère aux écologistes : la prise en compte de l'intérêt général dans les choix individuels de santé.

b. La double prophylaxie : vaccination et hygiène

Avec la découverte du rôle des microbes par Pasteur et Koch, et donc la possibilité à terme de mettre au point des vaccins contre toutes les maladies infectieuses, la question mathématique se complexifie en effet : il faut en plus prendre en compte, dans le cas où le microbe se transmet entre humains, le fait que le nombre de porteurs de germe autour de soi détermine la probabilité d'être contaminé. Du coup, même si l'on accepte individuellement de « prendre le risque » alors qu'un vaccin existe, on doit prendre en compte que, ce faisant, on accroît la probabilité de propager le risque vers autrui. Ce qui au XIXe siècle devient un enjeu considérable avec l'urbanisation brutale dans des taudis surpeuplés, avec son cortège de choléra, diphtérie (croup), tuberculose (phtisie) etc. D'où l'idée de rendre la vaccination obligatoire.

Sauf que Pasteur et ses élèves soulignaient l'existence d'une solution alternative ou complémentaire : l'hygiène. Piéger ou éliminer les microbes avant qu'ils ne pénètrent dans le corps. La lutte pour la propreté et contre les taudis unit depuis le XIXe siècle les médecins, philanthropes et syndicalistes dans la lutte pour des conditions de vie « saines ». Et l'une des choses que découvre un.e Français.e en arrivant au Parlement européen, dès qu'il est question de politique de santé, c'est que les différents pays d'Europe dosent différemment « vaccination » et « hygiène ». La France a la réputation d'être un pays sale où l'on vaccine, obligatoirement, à tour de bras. C'est la première question quand on parle de « changement de paradigme dans la politique de santé publique » : mettre l'accent sur « l'autre prévention », la prophylaxie externe, environnementale : l'hygiène.

Un des très rares aspects positifs de l'Occupation allemande en France, c'est que les Allemands y appliquèrent le vaccin obligatoire contre la diphtérie : [le croup disparut complètement](#). Mais il disparut aussi dans d'autres pays par les méthodes de l'hygiène.

Et c'est évidemment le cas de l'élimination (qui n'est pas une éradication !) du paludisme en Europe, puisqu'on n'a pas trouvé de vaccin : l'assainissement des zones marécageuses et la réduction drastique des populations de moustiques. Et c'est encore le cas pour le sida : le préservatif et la stérilisation des seringues, seules préventions. [Lors du débat à Villejuif](#), un informaticien, Pierre-Jean Arduin, nous montra le rôle seulement partiel de la vaccination, obligatoire ou non, dans l'élimination d'une maladie (c'est à dire sa disparition à l'échelle locale).

c. La qualité des vaccins

Mais il y a un tout autre problème avec la vaccination : la qualité du vaccin. Même si l'on est d'accord pour se faire vacciner contre telle maladie, et même si l'on est d'accord pour que l'Etat, qui prend ses responsabilités en couvrant les risques, la rende obligatoire, le fait est que les lobbys pharmaceutiques français tentent d'imposer des « bouquets de vaccins » dont certains ont un faible bilan avantages/risques, et font pression sur le gouvernement pour élargir la gamme des vaccins obligatoires.

Or, les effets secondaires dangereux ne sont pas seulement le fait des germes affaiblis inoculés. Un peu par hasard le professeur neurologue Romain Gherardy (IUT Henri Mondor de Créteil), partisan de la vaccination, même obligatoire, a découvert que l'adjuvant aluminium (utilisé notamment par les vaccins Mérieux) pouvait provoquer une grave maladie : la myofasciite à macrophages. Dans [le débat de Villejuif](#), le président de l'association des victimes, Didier Lambert, a raconté la difficulté à faire reconnaître cette maladie.

Plus grave encore : le Professeur Gherardi a raconté comment la découverte du lien aluminium-myofasciite a été

saluée dans la communauté scientifique, puis a été boycottée quand il a fait le lien avec les vaccins utilisant l'hydroxyde d'aluminium comme adjuvant. Résultat : il n'a plus de financement pour ses recherches. Or il lui faut maintenant savoir pourquoi la vaccination avec cet adjuvant ne pose problème que dans une minorité de la population : quel peut être le cofacteur problématique ? Il soupçonne une prédisposition génétique. Il suffirait alors pour contourner le problème de diagnostiquer ceux qui portent cette prédisposition et de leur réserver des vaccins à adjuvant différent (phosphate de calcium).

Ainsi, c'est l'obscurantisme maintenu par les lobbys sur la question « Quels sont les bons vaccins » qui met des vies en danger, directement, et, en accentuant la défiance du public contre les « mensonges officiels », risque de faire reculer la vaccination même quand elle est nécessaire et sans danger.

Sortir de cet obscurantisme, identifier les dangers pour les éviter, en mesurant les rapports risques /avantages, tel est le combat de Michèle Rivasi et de tous les chercheurs fidèles à leur éthique. Surtout s'ils sont par ailleurs engagés en écologie politique.

PS. L'électrosensibilité

Quand j'ai diffusé ce texte sur Facebook, les attaques contre Michèle Rivasi se sont étendues à sa défense des électrosensibles. Maladie mystérieuse que ces censeurs n'hésitaient pas à assimiler au complotisme irrationaliste, "contraire aux lois de la physique". Quelques explications.

Les effets des champs électromagnétiques sur un corps vivant ne relèvent pas de la physique mais de la biologie (qu'on peut après bien des étapes réduire à de la physique, mais ce n'est pas très utile) !!

Un ligne à haute tension émet un champ, une antenne d'émission radio-télé aussi, comme un relais 4G ou 5G aussi, une borne Wifi aussi. Tous ces champs sont de même nature, la même que celle de la lumière, des rayons UV, des rayons X, des rayons gamma. Ils ne varient que par la puissance et la fréquence. Le problème : "Est-ce dangereux pour le cerveau, pour la reproduction cellulaire ?", est un problème de biologie.

On sait tous que les humains sont plus ou moins sensibles à la lumière et aux UV, que les rayons X ou Gamma c'est dangereux pour tout le monde, mais pas les ondes radios (enfin, pas trop près quand même de l'émetteur).

En effet, le fonctionnement du cerveau (l'influx nerveux), comme la reproduction cellulaire (par exemple les cellules de la peau), se basent sur des phénomènes électriques : des électrons qui bougent entre des ions, des molécules ionisées qui se re-combinent. Il est évident que de tels processus sont perturbés par des champs électromagnétiques. Mais est-ce grave docteur ? Jusqu'à quelle puissance ces effets sont-ils négligeables ? Est-ce que certaines fréquences sont plus nocives que d'autres ? Telles sont les questions.

Quand je suis arrivé au Parlement Européen en 1999, le groupe Vert menait déjà des auditions sur le problème du "fog électromagnétique" qui nous enveloppe. Le combat des écologistes a conduit à protéger d'abord les jeunes enfants (interdiction des relais radio ou GSM à proximité des écoles, interdiction du Wifi dans les maternelles.) Puis à une réglementation de la puissance de l'outil que les adultes portent le plus fréquemment contre leur cerveau : leur téléphone portable.

Mais la plupart des adultes semblent supporter le wifi et les ondes radios-TV. Sauf les électrosensibles (comme il y a des photosensibles) . Pourquoi ?

L'électrosensibilité reste un mystère : les médecins la constatent, les tribunaux aujourd'hui l'indemnisent dans certains pays de l'UE, mais la question reste ouverte : pourquoi certaines personnes adultes sont beaucoup plus sensibles que d'autres aux champs électromagnétiques, au point de ne pas supporter le wifi ? Est-ce génétique ? un effet cumulatif ? (frappe-t-il les gens qui ont utilisé le portable dès les années 1990, quand les portables étaient aussi sur-dosés que la pilule des années 60) ?

Et ensuite : que peut-on faire pour les protéger, sachant que "les autres" vivent apparemment très bien dans ce bain d'ondes et rechigneraient à y renoncer ? Et encore plus violemment les lobbys de la téléphonie...

Tels sont les problèmes que les Verts sont résolus à approfondir, en dépit de l'aveuglement "scientiste" (en fait obscurantiste) entretenu par les lobbys qui prétendent "C'est une maladie imaginaire, une hallucination collective !"